

Le collège Jules Verne remet 300 € à la banque alimentaire

Mardi 13 décembre, le collège Jules-Verne a remis un chèque de 300 € à l'Association d'aide alimentaire de la Sélune, antenne locale de la Banque alimentaire.

Le collège Jules-Verne s'engage auprès des plus démunis. Mardi 13 décembre, l'établissement a remis un chèque de 300 € à Association d'aide alimentaire de la Sélune (3AS), antenne locale de la Banque alimentaire. En novembre, il avait déjà participé à la collecte nationale de l'association.

Opération de parrainage

L'argent collecté provient d'une opération de parrainage organisée à l'occasion du cross du collège, qui s'est déroulé le 18 octobre. Celle-ci avait pour but de récolter des fonds destinés à être partagés entre l'association sportive de l'établissement et 3AS.

Chaque jeune a ainsi reçu des fiches de relevé pour recueillir les dons de leur entourage. La grille de parrainage record a rassemblée 64 €.

Le cross a réuni plus de 400 participants, soit l'ensemble des collégiens de Jules-Verne, ainsi que les élèves de CM2 des écoles de Virey, Grandparigny, Lecroisey et Beauséjour de Saint-Hilaire-du-Harcouët.

Achat de produits pour bébé

Le chèque a été remis à l'association d'aide alimentaire de la Sélune par Soren Tence, secrétaire de l'association sportive du collège et Thomas Boulleaux. Tous deux sont élèves en 6^e D.

« **Ce don est une très belle surprise, qui vient s'ajouter au 391 kg de denrées déjà collectées en novembre.** », se réjouit Claude Pelchat, co-président de 3AS.

L'argent servira à acheter des produits pour bébé. « **Nous avons des pénuries dans ce secteur et nous manquons de couches. Nous essayons donc d'en récupérer quand**

cela est possible pour un peu libérer le budget des mamans. »

Lena GUILLAUME



Soren Tence et Thomas Boulleaux, élève en 6e, ont remis le chèque à l'association 3AS. 3AS